



Cabinet
Nancy L'Horty

Mémo Méthodo

#01

De la canicule au plan d'action

Quatre étapes pour transformer
les constats de l'été en décisions.

Agir durablement pour les territoires

De la canicule au plan d'action

Quatre étapes pour transformer les constats de l'été en décisions.

LE DÉFI DE L'EXÉCUTIF

Une école demande des protections solaires. Des habitants réclament de l'ombre sur une place. Les services sociaux alertent sur des personnes isolées.

Ces demandes sont toutes légitimes, mais elles ne relèvent ni des mêmes moyens, ni des mêmes délais, ni des mêmes urgences.

LA QUESTION STRATÉGIQUE

Comment passer d'une accumulation de sollicitations à une politique d'adaptation dont les priorités sont assumées, les moyens identifiés et les résultats suivis ?

Une méthode, quatre décisions

ÉTAPE	QUESTION À TRANCHER	OUTIL CENTRAL
01 • Recenser	Où se concentrent les vulnérabilités ?	Registre des situations et carte de criticité
02 • Prioriser	Quelles interventions retenir ?	Matrice d'arbitrage multicritère
03 • Programmer	Comment rendre les choix réalisables ?	Fiches-actions et feuille de route
04 • Piloter	Comment vérifier et réorienter ?	Tableau de bord et revue de décisions

La valeur ajoutée du Cabinet NLH : structurer l'information utile à la décision, organiser les arbitrages, sécuriser la programmation et installer un pilotage qui reste au service du projet politique.

01 – RECENSER

Du signalement au diagnostic partagé

Il ne s'agit pas de dresser un inventaire exhaustif des désagréments, mais de distinguer les situations critiques et de comprendre ce qui les produit.

Aperçu du livrable : diagnostic des vulnérabilités

Le Cabinet organise la confrontation des constats des services, des partenaires et des usagers.

SITUATION	ÉLÉMENTS À DOCUMENTER	SOURCE
Classe surchauffée	Nombre d'enfants ; durée d'exposition ; températures relevées si disponibles ; dispositifs existants	Direction d'école / patrimoine
Place minérale	Usages ; fréquentation ; ombrage ; périodes d'exposition	Espaces publics / habitants
Personnes isolées	Publics repérés ; modalités d'alerte ; couverture du dispositif	CCAS / partenaires

Comment l'utiliser ?

1. Organiser une collecte courte et cadrée auprès des services concernés.
2. Vérifier les faits et qualifier les incertitudes.
3. Regrouper les situations par public, lieu et degré d'urgence.
4. Faire apparaître les difficultés de coordination rencontrées pendant l'été.

LIVRABLE À L'EXÉCUTIF

Une note de diagnostic de 2 à 3 pages : carte ou liste des sites sensibles, situations prioritaires, points d'incertitude et questions nécessitant une décision. La cartographie est proportionnée aux données réellement disponibles.

Point de vigilance : une plainte très visible n'est pas nécessairement le risque le plus élevé. Les publics qui s'expriment peu doivent aussi entrer dans le diagnostic.

02 – PRIORISER

Des constats aux arbitrages politiques

Une méthode utile n'établit pas automatiquement un palmarès de projets : elle rend les critères explicites et les choix discutables.

Aperçu du livrable : dossier d'arbitrage

Chaque option est appréciée au regard de l'enjeu à traiter (vulnérabilité, gravité, exposition, effet attendu) et des conditions de réalisation (coût, délai, faisabilité).

OPTION	ENJEU / IMPACT	FAISABILITÉ	ARBITRAGE
Protection de deux écoles	Enfants exposés ; bénéfice rapide attendu	Mesures temporaires possibles ; travaux à chiffrer	Intervenir dès 2027 ?
Ombage d'une place	Usages collectifs ; effet saisonnier	Temporaire à court terme ; durable plus coûteux	Mesure transitoire ?
Renfort de veille sociale	Personnes à risque ; prévention	Coordination à consolider ; coût potentiellement modéré	Priorité immédiate ?

Comment l'utiliser ?

1. Définir collectivement les critères et les seuils d'alerte.
2. Faire documenter plusieurs scénarios par les services.
3. Identifier les décisions réversibles, les obligations de protection et les investissements structurants.
4. Soumettre à l'exécutif des options argumentées, y compris leurs renoncements et reports.

LIVRABLE À L'EXÉCUTIF

Un dossier d'arbitrage présentant, pour chaque scénario, les bénéfices, contraintes, coûts estimatifs, délais, risques de non-intervention et décisions attendues. Un relevé d'arbitrages formalise ensuite les choix et leurs motifs.

Point de vigilance : ne pas additionner mécaniquement des scores. Une situation touchant des personnes particulièrement vulnérables peut justifier une intervention prioritaire malgré un coût ou une complexité élevés.

03 — PROGRAMMER

Des priorités à une feuille de route soutenable

Une décision politique n'est opérationnelle que si les responsabilités, les ressources et les jalons sont définis.

Aperçu du livrable : fiche-action

La fiche-action rend visible la traduction d'une décision en engagements opérationnels.

RUBRIQUE	QUESTION PRATIQUE
Résultat recherché	Quelle amélioration concrète attend-on pour quel public ?
Périmètre et pilote	Quels sites ou publics ? Quel élu référent et quel service pilote ?
Moyens et partenaires	Quel coût estimatif, quels agents mobilisés, quels cofinancements possibles ?
Jalons	Quelle première mesure, quelle décision budgétaire, quelle échéance ?
Risques et dépendances	Quelles études, autorisations ou décisions conditionnent l'action ?
Indicateur	Comment constatera-t-on une amélioration réelle ?

Trois horizons à articuler

Avant l'été 2027 : mesures rapides — horaires, protections mobiles, vigilance sociale.

Durant le mandat : investissements — cours d'école, rénovation, espaces publics.

À long terme : choix structurants — patrimoine, urbanisme, aménagement.

Ces horizons sont indicatifs et doivent être adaptés au calendrier et aux moyens de chaque collectivité.

Comment l'utiliser ?

1. Décomposer les arbitrages en actions.
2. Vérifier la capacité réelle des services à les porter.
3. Articuler le calendrier aux décisions budgétaires et aux procédures.
4. Valider la feuille de route en exécutif et la partager avec les pilotes.

LIVRABLE À L'EXÉCUTIF

Un plan d'action pluriannuel et ses fiches-actions : calendrier, responsabilités, enveloppes indicatives, points de décision et conditions de réussite. Les montants restent à confirmer par les études techniques et financières.

04 – PILOTER

Des actions engagées aux résultats observés

Le pilotage ne consiste pas seulement à vérifier que les travaux avancent. Il doit permettre à l'exécutif de constater les effets de ses décisions et d'ajuster sa stratégie.

Aperçu du livrable : tableau de bord stratégique

Le tableau ci-dessous illustre les informations présentées à l'exécutif.

ACTION	RÉALISATION	EFFET RECHERCHÉ	ALERTE / DÉCISION
Écoles	Protections posées ; jalons tenus	Conditions d'accueil améliorées	Retard fournisseur : arbitrer une solution provisoire
Place publique	Zones ombragées créées	Usages maintenus aux heures chaudes	Vérifier la fréquentation et les retours
Veille sociale	Personnes contactées ; partenaires mobilisés	Meilleure couverture des publics fragiles	Repérer les personnes non atteintes

Le rythme de pilotage proposé

Mensuel ou trimestriel : point d'avancement administratif court, avec décisions à préparer.

Aux jalons importants : arbitrage de l'exécutif sur les coûts, délais et périmètres.

Après chaque été : revue des situations observées, bilan des effets et actualisation des priorités.

LIVRABLE À L'EXÉCUTIF

Un tableau de bord partagé d'une page, accompagné d'un relevé de décisions et d'une revue annuelle.

Chaque alerte indique un responsable, une proposition d'ajustement et une date d'arbitrage.

La méthode n'impose pas une organisation supplémentaire : elle peut s'intégrer aux instances et aux outils de pilotage déjà existants.

MISE EN PRATIQUE

Trois demandes, une stratégie à construire

Exemple fictif : une commune doit agir avant l'été suivant avec une enveloppe limitée. Elle ne peut pas tout financer immédiatement.

DEMANDE	PREMIÈRE RÉPONSE	DÉCISION À PRÉPARER
Deux écoles surchauffées	Protection provisoire et diagnostic technique	Quels sites traiter dès 2027 et quels travaux inscrire au mandat ?
Une place sans ombre	Aménagement temporaire et analyse des usages	Quel projet pérenne et quel calendrier ?
Personnes âgées isolées	Renforcement de la veille et des relais	Quel dispositif de coordination et quels moyens ?

Ce que change la méthode

Sans démarche structurée, les demandes risquent d'être traitées successivement, selon leur urgence apparente ou leur visibilité.

Avec une démarche partagée, l'exécutif peut protéger immédiatement les publics les plus fragiles, engager des mesures transitoires et programmer les investissements plus lourds sans confondre ces temporalités.

Quatre livrables d'une mission

1. Note de diagnostic des vulnérabilités.
2. Dossier et relevé d'arbitrage.
3. Feuille de route et fiches-actions.
4. Tableau de bord et revue annuelle.

Ce que le Cabinet NLH apporte

Le Cabinet accompagne l'exécutif pour structurer le diagnostic, préparer les arbitrages, construire une feuille de route soutenable et installer un pilotage partagé avec les services.

Les tableaux présentés dans ce mémo illustrent les livrables d'une démarche d'accompagnement. Leur adaptation aux enjeux, aux moyens et à l'organisation de chaque collectivité fait partie intégrante de la méthode du Cabinet NLH.

La décision demeure celle des élus.

Pour approfondir cette démarche avec le Cabinet NLH, [prenons le temps d'échanger](#).